



NATIONS UNIES
 CONSEIL
 DE SECURITE



Distr.
 GENERALE
 S/11969
 6 février 1976
 FRANCAIS
 ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 5 FEVRIER 1976, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
 DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA SOMALIE AUPRES
 DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'un incident sérieux pouvant avoir de graves répercussions s'est produit le mercredi 4 février 1976, la France ayant commis, sans qu'il y ait eu provocation, un acte d'agression ouverte contre la République démocratique somalie.

Des forces armées françaises basées en "Côte française des Somalis" ont lancé une attaque avec des chars, des véhicules blindés et de l'artillerie lourde contre la ville frontière de Loyada en République démocratique somalie, tuant 6 officiers des douanes, 6 employés des douanes, 11 femmes et enfants, blessant 1 policier (gravement) et 25 civils et enlevant 3 officiers des douanes après avoir détruit tous les bâtiments.

D'ordre de mon gouvernement, je vous demande donc de bien vouloir réunir le Conseil de sécurité à l'effet d'examiner ce grave problème en tant que question urgente.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Somalie
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Abdirizak Haji HUSSEN

